

## Antiquités nationales

M. Christian GOUDINEAU, professeur

### I - COURS

Le cours a été consacré à Bibracte, la capitale du peuple gaulois des Eduens, fouillée d'abord au siècle dernier, à l'instigation de Napoléon III, par Jacques-Gabriel Bulliot et Joseph Déchelette, puis, après une longue interruption, fouillée à nouveau depuis 1984 par des équipes de différents pays d'Europe. Il s'agissait de réinterpréter les découvertes anciennes à la lumière des connaissances actuelles.

On a commencé par la relecture des textes antiques, puis par le survol des différentes étapes de la polémique qui opposa, des siècles durant, les partisans de la localisation de Bibracte à Autun à ceux qui tenaient pour le Mont-Beuvray, les fouilles devant donner raison à ces derniers. Un bon exemple de ces passions est fourni par le médaillon en laiton argenté « trouvé » à Autun au XVII<sup>e</sup> siècle et portant une dédicace DEAE BIBRACTI, « à la déesse Bibracte », pièce dont l'authenticité est encore l'objet de discussions entre spécialistes. Notre étude a conclu soit à l'authenticité soit à une copie moderne mais réalisée à partir d'un document antique, l'important tenant à la « réalité » d'une déesse Bibracte, divinité éponyme du site, la montagne Beuvray (ou Bevrect) dont la force massive a de tout temps impressionné. Aujourd'hui couvert de forêts, le Beuvray présente un aspect très différent de celui qu'il offrait encore au siècle dernier, où sont attestés de vastes espaces déboisés, des champs, des pâtures, des friches, de nombreuses sources et des puits anciens. Les quantités énormes de bois employées dans l'Antiquité pour les constructions et pour le travail artisanal laissent supposer à cette époque des pentes et des sommets en grande partie dénudés.

Le rempart fouillé par Bulliot correspond au type de *muris gallicus* ainsi dénommé — non sans approximation — d'après un passage de César. Nous en avons étudié le parcours, qui couvre plus de 5 km et enclôt une superficie

de 135 hectares. Mais des prospections récentes ont démontré que d'autres fortifications, formant des sortes d'excroissances, s'appuyaient à ce rempart, portant la superficie protégée à plus de 200 hectares. Si ces ouvrages ont toutes chances d'avoir été en service à l'époque de la guerre des Gaules, les fouilles de la Porte du Rebut ont prouvé qu'ils avaient été précédés puis suivis par des ouvrages de types différents, entre la fin du II<sup>e</sup> siècle et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. A également été présentée une opération d'archéologie expérimentale destinée à restituer et à comprendre les étapes de construction du *murus gallicus*.

L'étude de l'intérieur de l'*oppidum* se heurte au problème de la documentation. En effet, les vestiges découverts lors des fouilles anciennes étaient remblayés à la fin de chaque campagne annuelle afin de permettre la remise en culture. Il faut donc s'appuyer sur les descriptions et les plans laissés par Bulliot et par Déchelette. Or, autant les descriptions et les relevés de détail sont d'excellente qualité, autant les plans généraux sont sujets à caution car ils rassemblent après coup les plans partiels réalisés sans points de repère identiques et avec des procédés approximatifs. On a montré qu'il était impossible de se fier au plan général dressé par le capitaine d'Aboville et publié en 1903. Un plan au 1 : 2000<sup>e</sup> est en cours de réalisation grâce à des relevés par satellite, sur lequel des sondages ponctuels permettront de situer avec précision les constructions fouillées au siècle dernier. Pour l'instant, il faut se méfier de toute conclusion d'ensemble portant sur l'urbanisme. On s'est donc gardé de présenter l'organisation de Bibracte autrement qu'en termes généraux. Ceux-ci permettent cependant de mettre en doute la réalité de quartiers ou de secteurs correspondant à une « fonction » (secteurs artisanaux, résidentiels, religieux), en même temps qu'ils indiquent l'importance d'une grande voie traversant le site du nord au sud, d'une largeur souvent supérieure à 14 m, et dont les réfections et les recharges prouvent la permanence. Cette voie ne comporte pas de perpendiculaires ni de parallèles repérables sur une certaine distance. On ne saurait donc parler d'une trame urbaine, au sens que donne à cette expression l'archéologue classique.

En revanche, un monument fouillé à partir de 1987 dans le secteur dit la Pâture du Couvent atteste l'existence vraisemblable de rites de fondation. C'est un grand bassin en pierres de taille de granite rose, présentant un plan ovale en forme de coque de navire, long de 10,48 m et large de 3,65 m. Ce plan a été réalisé à partir de deux cercles sécants qui se croisent au 1/5<sup>e</sup> de leur diamètre et forment dans leurs axes un triangle dit de Pythagore (rapport 3, 4, 5). La relation entre la longueur, la largeur et la hauteur du bassin sont de 3/1/0,5, ce qui équivaut à 36/12/6 unités d'une mesure de longueur (un « pied » ?) dont la valeur serait de 30,4 cm — une unité inconnue dans le monde gréco-romain, et qu'il faudrait donc attribuer aux Celtes ? Autre singularité : à ce bassin en granite ont été appliquées les techniques de taille méditerranéennes utilisées pour le calcaire, ce qui laisse supposer la présence

à Bibracte d'une équipe de tailleurs provenant du Midi et peu habitués au matériau local. Enfin, des observations précises ont démontré que l'axe transversal du bassin correspondait avec le lever du soleil au solstice d'hiver et son coucher au solstice d'été. L'implantation de ce monument sur la voie principale ; son plan original, le soin porté à la construction, l'orientation enfin confèrent au bassin une signification, le lieu originel où se déroula l'acte de fondation.

Nous avons ensuite étudié les habitations. Certains des habitants de Bibracte nous sont connus : César cite plusieurs noms de chefs, et particulièrement deux d'entre eux, ceux de deux frères dont l'aîné était à la fois un haut magistrat et un druide (Diviciacos) et dont le second (Dumnorix) s'opposa plusieurs fois à César et à Rome. Des deniers d'argent représentent Dumnorix avec les insignes de son rang et de sa puissance. Or, le quartier dit du Parc aux Chevaux présente deux vastes habitations fouillées par Bulliot et Déchelette, qui se posaient la question de savoir si ces demeures n'étaient pas celles des grands chefs éduens mentionnés par César. L'étude des plans et la reprise des fouilles dans l'une de ces maisons ont permis de démontrer que les plans publiés au siècle dernier correspondaient à des constructions datables des années 15-5 avant J.-C., soit deux générations après la guerre des Gaules, avec des plans et des dispositifs comparables à ceux de *domus* d'Italie ou du Midi de la Gaule, mais aussi avec des dimensions exceptionnelles. Les autres habitations repérées à proximité sont de taille plus réduite tout en présentant des traits de romanité. Des maisons plus anciennes, nous n'avons encore que des indices fugitifs. En revanche, on a proposé l'hypothèse que l'organisation du secteur du Parc aux Chevaux, avec ses enclos irréguliers, représentait la « fossilisation » à l'époque romaine d'un parcellaire remontant à l'indépendance. Ce parcellaire était distribué en terrains fonciers séparés probablement par des haies, des fossés ou des palissades ; ne s'y élevaient que des constructions modestes en matériaux légers. La conquête conduisit les « grands » à élever des murs en maçonnerie et à édifier dans ces terrains les *domus* dont nous avons parlé. Un petit balnéaire isolé, constitué d'une cour et de deux pièces, reproduit un modèle connu à Vaison-la-Romaine. L'un des impacts de la romanisation aura donc été d'amener l'aristocratie éduenne à se doter d'un cadre de vie privée « luxueux », notion apparemment nouvelle dans le monde celtique. Cependant, quelques traits non romains subsistent, notamment le recours fréquent aux cheminées qui n'ont que rarement été supplantées par le chauffage sur hypocauste. A côté de ces maisons, les bicoques habitées par les petites gens font pâle figure, et nous n'avons guère pu évoquer que les techniques de construction et quelques aménagements originaux.

Avant d'analyser les édifices publics, nous avons rappelé les textes de César relatifs aux institutions éduennes et mis en évidence que le système socio-économique supposait une administration, des comptes et des archives, celles-ci probablement constituées de documents rédigés en langue gauloise avec

transcription en caractères grecs. Puis nous avons passé en revue les lieux considérés jusqu'à présent comme ayant revêtu un caractère politique ou religieux — la différence ne correspondant guère à ce qu'on peut discerner de la mentalité celtique. La Pierre de la Wivre, tout d'abord, une roche à laquelle s'est attachée une tradition voulant que saint Martin y eût exercé sa prédication, et où Bulliot imaginait Vercingétorix appelant à l'unité gauloise. Le nom de saint Martin est également associé, aujourd'hui encore, à une fontaine et à une chapelle attestée par des titres médiévaux. Sur l'emplacement de cette dernière, les fouilles du siècle dernier avaient dégagé un temple antique à plan centré encadré par un péribole auquel s'adossaient des boutiques, des ateliers et des salles annexes. Bulliot avait appelé « *forum* » cet ensemble. Reprenant l'examen, nous avons signalé l'inadéquation de cette appellation : il s'agit d'un sanctuaire comme on en connaît d'autres en Gaule (et en Bourgogne même), et il n'a rien de celtique. Construit vers le changement d'ère, il fut fréquenté durant toute la période impériale, et nous avons montré qu'un ensemble jusqu'alors interprété comme des installations annexes (une « boucherie » où l'on dépeçait les animaux destinés au sacrifice) constituait en fait un *mithraeum*, un sanctuaire enterré voué au culte du dieu oriental Mithra. Aucune trace d'un édifice sacré plus ancien n'a été repérée sous le sol de ce pseudo-*forum*. En revanche, à son immédiate proximité, un espace quadrangulaire couvrant environ 1 hectare, délimité par un système de talus et de fossés, loin d'être un petit camp militaire comme le voulait Bulliot, relève sans doute de ce type de sanctuaire celtique que nos collègues germaniques désignent du vocable de « Viereckschanzen » ; peut-être s'agit-il même du plus ancien lieu consacré du Beuvray, antérieur à l'installation de la capitale éduenne — le sanctuaire de la *dea Bibracte* ? Le temple du « forum » lui aurait succédé, pérennisant un culte qui survécut au transfert de Bibracte à Autun, et le caractère sacré du lieu entraîna la construction sur les ruines antiques de l'église carolingienne consacrée à saint Martin et qui connut des transformations jusqu'à l'époque moderne. Bulliot, après ses fouilles, suggéra l'édification d'une nouvelle chapelle que le visiteur voit aujourd'hui encore. Enfin, le culte des roches et des fontaines semble attesté de tout temps par des traditions encore vivaces au siècle dernier. Si les fragments d'une inscription latine retrouvée près de la Roche Salvée ne peuvent prouver l'existence d'un culte à Mercure, comme il est dit couramment, en revanche les fouilles de la Fontaine Saint-Pierre ont révélé à la fois l'aspect monumental de la construction, l'emploi de techniques d'origine méditerranéenne à la fin du II<sup>e</sup> ou au début du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., ainsi qu'un nombre important de monnaies gauloises à fleur de coin, ou presque, ce qui suggère de les interpréter comme des ex-voto, hypothèse étayée par la trouvaille d'une pièce en tôle de bronze figurant une oreille humaine — offrande « classique » destinée à prier la divinité d'écouter son suppliant.

De bâtiments au sens politique ou administratif du terme, on n'a nulle trace. La puissance publique ne se manifeste que par l'existence de la grande

voie et d'autres rues ou ruelles irrégulières, par les fontaines, par le bassin précédemment décrit et par l'organisation du quartier cultuel où des files de constructions en matériaux légers abritent de petites boutiques, des ateliers et peut-être une auberge. Un curieux édifice pourrait avoir une fonction économique. N'en demeurent que les vestiges de trous de poteaux qui dessinent un grand rectangle d'environ 35 m de long sur 11 m de large, divisé en quatre nefs, et muni sur son long côté oriental d'une excroissance munie d'un système de chauffage. Rejetant l'hypothèse avancée par Bulliot d'y voir une vaste écurie ou étable, nous avons proposé d'identifier un grand grenier public au plancher surélevé par rapport au sol et partiellement chauffé afin d'assurer le séchage des produits stockés, vraisemblablement des céréales.

Ce bâtiment nous a conduit à parler économie. Réservant pour l'avenir l'étude détaillée de l'artisanat, remarquablement illustré à Bibracte par la fouille d'ateliers voués au travail du métal (fer, bronze) et à la fabrication d'objets émaillés, nous avons concentré l'analyse sur trois points. D'abord, sur le blé, évoqué par César, et donc sur l'agriculture en pays éduen. Les mutations de la société celtique à la fin de l'époque de l'indépendance, ôtant au travail de la terre un nombre important d'individus qui forment la suite ou les gens d'armes des grands aristocrates, le développement de l'artisanat, les guerres plus ou moins endémiques entre peuples gaulois, tout cela pose un problème que ne pouvait régler à lui seul un éventuel accroissement démographique. Dans le fil des travaux de R. Dion, nous avons vu dans les migrations l'une des réponses, le cas des Boiens paraissant éloquent : associés aux Helvètes dans le grand mouvement qui lanca ceux-ci à travers la Gaule dans le but d'atteindre le pays des Santons, ils furent vaincus par César en même temps que les Helvètes à proximité de Bibracte, mais le proconsul romain accéda à la demande des Eduens d'installer les Boiens survivants sur leur territoire, où leur furent octroyées des terres à cultiver et où ils créèrent un *oppidum*. Nous avons également repris la question de la foire du Beuvray que des titres mentionnent dès le XIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle on lui attribuait déjà une grande antiquité. Cette manifestation, qui durait trois jours à partir du premier mercredi de mai, qui associait à un grand marché des manifestations politiques et religieuses, remonte-t-elle à l'antiquité gauloise ? On ne saurait évidemment le prouver. Cependant, l'importance de Bibracte comme pôle économique est marquée à l'époque de l'indépendance par la masse gigantesque d'amphores vinaires provenant d'Italie, qui fait de la capitale éduenne un des trois ou quatre plus importants lieux de Gaule pour la consommation et surtout la redistribution du vin italien vers le centre et l'ouest. L'étude du monnayage éduen montre la forte influence de Rome et de sa sphère économique, mais l'alignement sur l'étalon et le poids en usage dans la province romaine de Transalpine et en Italie même s'accompagne d'une modification de l'iconographie portée par ces deniers d'argent, prouvant que l'intégration à une sphère économique eut des conséquences d'autre nature, sociales et politiques.

En conclusion, nous avons montré que, bien avant la conquête, les Eduens avaient reçu divers apports en provenance du monde gréco-romain. Loin d'être de farouches Gaulois arc-boutés sur leur indépendance et leurs traditions, c'étaient les plus anciens alliés de Rome en Gaule intérieure. Leur histoire récente trouve son explication dans ces contacts anciens, dans leur rôle actif dans le développement des relations commerciales, dans la constitution d'une zone d'influence importante au cœur de la Gaule qu'ils contrôlent soit directement soit par leur réseau de clientèles et d'alliances. L'existence en leur sein d'un parti « anti-romain » ou plutôt opposé aux menées de César ne remettait pas en cause leur engagement dans l'ouverture économique, dans l'accueil de certaines influences architecturales, voire d'innovations. Bibracte offre un reflet fidèle de cette époque de mutations.

## *II - SÉMINAIRE*

Pour la seconde année consécutive, le séminaire a été consacré aux données récentes de l'archéologie urbaine. Ont été étudiées les recherches récentes à Besançon (avec M. Jean-Olivier Guilhot, Ingénieur au Service Régional de l'Archéologie de Franche-Comté), à Martigues (avec M. Jean Chausserie-Laprée, Archéologue municipal), à Autun (avec M. Alain Rebourg, ancien Archéologue municipal, enseignant à l'Université de Lille), à Nîmes (avec M. Pierre Garmy, Directeur du Centre National d'Archéologie Urbaine, et avec M. Marc Sellié, Archéologue municipal), à Lyon (avec M. Armand Desbat, Chargé de recherche au CNRS et avec M. Jacques Lasfargues, Conservateur du Musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon), et à Saint-Denis (avec M. Olivier Meyer, Directeur du Service archéologique municipal).

C.G.

## MISSIONS

Le Professeur a participé à des congrès (ou les a présidés) et a donné des conférences ou tenu des séminaires, à Argenton-sur-Creuse, Reims, Amiens, Bliesbruck, Bordeaux, Nantes, Besançon, Lyon, ainsi qu'à Naples et à Malte.

## PUBLICATIONS

*Ouvrages*

*Bibracte et les Eduens* (en collaboration avec Christian Peyre), Paris, éd. Errance, 1993.

*Les plus beaux sites archéologiques de la France*, Paris, éd. Eclectis, 1993 : conseil scientifique et notices.

*Articles*

*Villes et agglomérations antiques du sud-ouest de la Gaule, 2<sup>e</sup> colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 sept. 1990*, Bordeaux, 1992, rapport de synthèse, p. 497-501.

*Marseille grecque et la Gaule, Etudes massaliètes*, 3, Lattes et Aix, 1993, conclusion générale, p. 451-456.

*La guerre des Gaules et l'archéologie, CRAI, nov.-déc. 1991*, p. 641-653.